

A2C2

ASSURANCES-AUDIT-CONSEILS-COURTAGE
Philippe CUBAUD
30 Avenue Frédéric Mistral
Domaine de l'Arbois
13480 CABRIES

Dommages Ouvrage

**Responsabilité Constructeurs
Non Réalisateurs**

Tous Risques Chantiers

ETUDE et AUDIT DES RISQUES

A2C2

Philippe CUBAUD

Spécialiste de l'assurance Construction depuis 1980

Cette matière est complexe et inconnue de beaucoup . Seul un spécialiste peut vous aider à résoudre les principales difficultés de ces assurances de chantier

Assurances CONSTRUCTION

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Dommages-Ouvrage /
Constructeur Non Réalisateur | <input type="radio"/> Tous Risques Chantiers/ou
Tous Risques Montage Essais |
| <input type="radio"/> Police Unique de Chantier. | <input type="radio"/> Police Génie Civil |

Avez-vous saisi d'autres compagnies, directement ou par l'intermédiaire d'agent et/ou de courtier ?

Oui Non

Si oui, lesquelles :

(Cocher les cases correspondant aux réponses)

Voulez vous confier à A2C2 l'interrogation des principales compagnies du marché

Oui Non

I - PROPOSANT

Nom ou Raison Sociale :

Adresse précise :

Agissant en qualité de :

- > Propriétaire.....
- > Propriétaire dans le cadre d'un crédit bail (Crédit Bailleur).....
- > Locataire.....
- > Locataire dans le cadre d'un crédit-bail (Crédit Preneur).....
- > Promoteur immobilier
 (Art. 1831 du Code Civil)
- > Maître d'ouvrage délégué.....
- > Autres qualités (ex. concessionnaire -- assistant à maître d'ouvrage...)
- > L'immeuble est-il destiné à la vente oui non
 (lors de la réalisation, ou lors des 10 ans après réception)

II - MAITRE D'OUVRAGE (s'il n'est pas le proposant)

Nom ou Raison Sociale :

Adresse précise :

III - AUTRE CONSTRUCTEUR NON REALISATEUR A PREVOIR

> nom :

> adresse :

> qualité :

IV - CONSTRUCTION A ASSURER

◆ Adresse :

◆ **Description sommaire des travaux à assurer :**

- A - Neuve
- B - Aménagements (sans intervention sur le gros œuvre / structure)
- C - Réhabilitation et/ou travaux avec intervention sur existants (Gros Oeuvre et/ou Reprise en sous œuvre)
- D - Les travaux comportent-ils du désamiantage oui non
 Ceux-ci sont-ils en cours ou terminés

◆ adresse précise du chantier :

◆ Nombre de bâtiments _____ Nombre de logements _____

◆ Nombre de niveaux (rez-de-chaussée, étages) _____ (Sous-sol) _____

- | | | | |
|-----------------|--------------------------------------|---|--|
| ◆ Destination : | - Bureaux <input type="radio"/> | - Logements <input type="radio"/> | |
| | - Commerce <input type="radio"/> | - Maison individuelle <input type="radio"/> | |
| | - Industrielle <input type="radio"/> | - V.R.D. <input type="radio"/> | |

>Autres destinations (à préciser) : _____

>Lotissements : _____ . nombre de lots :

- >V.R.D :
- . Privatifs
 - . Non privatifs

◆ Le programme comporte-t-il l'installation d'équipements oui non
 (Equipements industriels, process, informatiqueen préciser la nature, le coût et le calendrier par annexe.)

.....

◆ Permis de construire n° _____ délivré le _____
 par _____

DUREE DES TRAVAUX

a) date de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC): _____

b) date prévue de début de réalisation des travaux: _____

c) date prévue de réception des travaux: _____

(en cas de réceptions échelonnées, préciser bâtiment par bâtiment ou tranche)

N.B. : La durée des travaux conditionne la période et le coût des garanties.**VI - MONTANT DES TRAVAUX ET HONORAIRES**

➤ Montant prévu des travaux tous corps d'état
(y compris VRD privatif) : HT _____ TTC _____

➤ Montant des travaux de VRD non privatif :
HT _____ TTC _____

TOTAL 1 HT _____ TTC _____

➤ Montant des honoraires
(architecte et/ou bureau d'étude
et/ou ingénieur-conseil et/ou
études de sol et/ou
contrôleur technique) : HT _____ TTC _____

TOTAL 2 HT _____ TTC _____

TOTAL (1 + 2) HT _____ TTC _____

➤ Montant des équipements industriels HT _____ TTC _____

VI Bis**BUDGET Prévu par votre société pour les assurances de chantier de cette opération :**a) Dommages Ouvrage : _____ € TTCb) Responsabilité Constructeurs Non Réalisateurs _____ € TTCc) Tous Risques Chantiers : _____ € TTCd) Responsabilité Civile Maître d'Ouvrage (extension TRC) _____ € TTC**TOTAL BUDGET PREVU :€ TTC****Si une ou plusieurs des garanties ci-dessus n'ont pas été prévues, il suffit de mettre 0 sur le budget prévu .****Avis de A2C2 sur ce budget :**

A -Correspond au marché actuel de l'assurance Construction _____ 0

B- Budget surévalué par rapport aux possibilités tarifaires du marché _____ 0

C- Budget Sous évalué par rapport à la réalité du marché _____ 0

Dans les cas B et C A2C2 pense que le budget assurances minimal de cette opération est de _____ €**A2C2 pense que le budget assurances maximal de cette opération est de _____ €**

VII - REALISATEURS**A/ CONCEPTION et MAITRISE D'OEUVRE**☞ Architecte, bureaux d'études, ingénieur conseil

NOM ET ADRESSE QUALITE	NATURE DES ETUDES	MISSIONS A PRECISER (*)
		A ○ B ○ C ○ D ○
		A ○ B ○ C ○ D ○
		A ○ B ○ C ○ D ○

* *Merci de cocher les cases correspondantes, suivant les définitions ci-après :*

- | | |
|---|---------------------------------------|
| (A) Auteur et signataire des plans, obtention du permis de construire | (B) Conception |
| (C) Direction et surveillance des travaux
préciser ci après : | (D) Autres cas (à préciser ci après : |

☞ *Les Services Techniques du proposant ou du Maître de l'Ouvrage interviennent-ils*

○ OUI ○ NON

*Si oui, précisez : domaine et nature des missions (A, B, C, D)***B/ ENTREPRISES**

➤ Les marchés sont-ils traités en **entreprise générale**? ○ OUI ○ NON
Coordonnées de l'entreprise générale (nom adresse):

➤ Les marchés sont-ils traités par **corps d'état séparés**? ○ OUI ○ NON

→ Joindre la liste des entreprises et des entreprises sous-traitantes.

☞ *Le Maître de l'Ouvrage réalise t-il des travaux par lui-même?* ○ OUI ○ NON

(et
lesquels).....
.....

C/ CONTROLE TECHNIQUE

<u>Noms</u>		<u>Missions (Relatives à la construction)</u>	
CEP - VERITAS	<input type="radio"/>	Contrôle technique « LP »	<input type="radio"/>
CETEN-APAVE	<input type="radio"/>	Contrôle technique « LP » + PV (type A)	<input type="radio"/>
QUALICONSULT	<input type="radio"/>	Contrôle technique LP+PV adapté VRD(typeA-adaptéVRD)	<input type="radio"/>
SOCOTEC	<input type="radio"/>	Contrôle technique LGC (Génie Civil)	<input type="radio"/>
AUTRES	<input type="radio"/>	Contrôle technique « E » (Existants)	<input type="radio"/>
		Contrôle technique « LE » (Réhabilitation Lourde)	<input type="radio"/>
		Contrôle technique «AV» (type Avoisinant)	<input type="radio"/>
		Autres Contrôles techniques (a préciser suivant mentions prévues à la convention de contrôle technique)	

VIII - ENVIRONNEMENT DU RISQUEConditions Géologiques et Hydrauliques :

- ✓ Nature du sol et du sous-sol:
- ✓ Le terrain est-il en pente ?
- ✓ Niveau des eaux souterraines par rapport au niveau du terrain.....
Indiquer l'origine des renseignements
- ✓ Le terrain où sont traités les travaux présente-t-il un caractère instable OUI NON
- ✓ Une étude de sol a-t-elle été effectuée ? OUI (joindre rapport) NON
- ✓ Etude pollution OUI NON

Conditions Météorologiques et Risques d'Evènements Naturels :

- ✓ Le chantier est-il particulièrement exposé à l'un ou plusieurs des dangers suivants ?(liste non limitative):
inondations, tempêtes, cyclones, ouragans, raz de marée, tremblements de terre, avalanches, glissements de terrain ?
- Préciser lequel ou lesquels et communiquer les documents et renseignements complémentaires
- (étude hydraulique, statistiques, etc...)
-

Risques de voisinage

- ✓ Bois, forêts, cours d'eau, mers, voies ferrées, métro, voies de circulation, égouts, etc.
- ✓ Description des constructions ou installations appartenant à des tiers contiguës ou avoisinantes.
-
-

- ✓ Référé préventif OUI NON (fournir justificatifs)

IX - MODES D'EXECUTION DES TRAVAUX

Procédés utilisés :

✓ Sont-ils de technique courante ?.....

✓ Dans la négative préciser le procédé :

Joindre : * le descriptif, l'ATEX et ses recommandations, l'avis spécifique du contrôleur technique...,
* pour les ouvrages d'art, communiquer le mode opératoire.

✓ Pour le désamiantage précisez s'il s'agit de : Déflocage Confinement
Autre

et joindre : descriptif des travaux, rapport du contrôleur, attestations de responsabilité des entreprises et maître d'œuvre, certificat Qualibat (1513).

Le chantier comporte-t-il des travaux :

- ✓ avec usage d'explosifs ? _____
- ✓ de démolition ? _____
- ✓ de reprise en sous-oeuvre ? _____
- ✓ de puits, galeries, injection ?..... _____
- ✓ de battage de pieux ? _____
- ✓ de forage de pieux ? _____
- ✓ de parois moulées ou autres techniques de blindage ? _____
si OUI, les préciser
- ✓ de « jet Grounding »ou travail en « Taupe » ?..... _____
- ✓ de battage, d'arrachage de palplanches ? _____
- ✓ d'assèchement et pompage ? _____
- ✓ de cuvelage ? _____
- ✓ de transformation d'ouvrages existants ? (remplir la rubrique) _____
- ✓ de dérivation de cours d'eau ? _____

Nature des matériaux de construction :

- ✓ pour le gros-œuvre / fondations _____
- ✓ pour les murs _____
- ✓ pour les charpentes _____
- ✓ pour la couverture _____
- ✓ pour les façades _____
- ✓ ouvrages à caractère exceptionnel ou inusuel OUI NON

(Si OUI

Lesquels:.....
.....
o

- TRAVAUX SUR EXISTANTS**☞ (A remplir impérativement)****1 -** Indiquez la nature des travaux (et joindre le descriptif des travaux)

- création de sous-sols supplémentaires et nombre ()
- renforcement de fondations existantes
- modification de niveaux de fondations et reprise en sous-oeuvre de fondations
- création de nouveaux points de fondations pour les structures porteuses
- surélévation des Existants (nombre de niveaux :)
- suppression d'éléments porteurs existants (poteaux, murs intérieurs, façades, pignons...)
- autres (à préciser) :

2 - Ouvrages à caractère exceptionnel (cf. définitions)

- ◆ les Existants sont-ils à caractère exceptionnel ? OUI NON
- ◆ La réalisation des travaux rend-elle l'ouvrage exceptionnel ? OUI NON

Si oui pourquoi :

3 - Estimation de l'année de construction des existants : _____**4 - Valeur de reconstruction à neuf des Existants, objet des travaux :** **F.** _____

☞ (Précisez l'origine du renseignement):.....

X - GARANTIES SOUHAITEES**A – En cours de travaux**

◆ **TOUS RISQUES CHANTIER** OUI NON

✓ **Extensions :**

Responsabilité Civile en cours de travaux

- pour le seul Maître de l'ouvrage , ou
 pour les intervenants (en 2^{ème} ligne) et le Maître de l'ouvrage.

Dommages aux Existants

② Montant souhaité de la garantie (1er Risque) à prévoir au contrat: E _____

Autres Garanties (lesquelles – ex. Pertes d'exploitation anticipée, montage matériel d'exploitation)

B – Après réception

◆ **Police Dommage Ouvrage** OUI NON

L'étude des garanties complémentaires ci-après est elle en plus souhaitée:

Bon Fonctionnement des éléments d'équipement(1792-3C.Civ)
 et Dommages Immatériels consécutifs

Dommages aux Existants

② Montant souhaité de la garantie (1er Risque) à prévoir au contrat: E _____

◆ **Police Constructeur Non Réalisateur.** OUI NON

◆ **Police Unique de Chantier(P U C)** OUI NON

(Cette police est souscrite en lieu et place de la garantie DO CNR)

L'étude des garanties complémentaires ci-après est elle en plus souhaitée:

Bon Fonctionnement des éléments d'équipement(1792-3C.Civ)
 et Dommages Immatériels consécutifs

Dommages aux Existants

② Montant souhaité de la garantie (1er Risque) à prévoir au contrat: E _____

◆ **Police Décennale « Génie Civil ».** OUI NON

**Nous vous remercions de compléter ce questionnaire, le dater et le signer, et de l'adresser
 à A2C2 pour validation**

Date

Signature

Les pages 9-10-11 comportant la liste des pièces à fournir et les définitions font partie intégrante du présent questionnaire.

L'attention du signataire est attirée sur le fait que toute omission, toute déclaration fausse ou inexacte, pourrait entraîner des exclusions de garanties et/ou exposer les bénéficiaires à supporter la charge de tout ou partie des indemnités, ainsi que le prévoient les Articles L 113.8 et L 113.9 du Code des Assurances.

DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER

POUR LA RECHERCHE DES PROPOSITIONS:

- Le présent questionnaire-proposition rempli,
- jeu de plans (masse-coupe),
- convention de contrôle technique,
 - rapport préliminaire établi par le contrôleur technique,
- rapport d'étude de sols,
- descriptif sommaire,
- ventilation prévisionnelle des travaux par corps d'état.
- attestations d'assurance de responsabilité décennale en vigueur à la date de la DOC, émanant des Compagnies d'assurances concernant les principaux réalisateurs, (pour les intervenants déjà désignés)

POUR L'ETABLISSEMENT DU CONTRAT : (en plus de ce qui précède)

- liste des intervenants connus :
 - ➔ entreprises, y compris sous-traitants, désignées par lot ou corps d'état
 - ➔ maîtrise d'oeuvre et BET (joindre la convention)
- attestations d'assurance de responsabilité décennale en vigueur à la date de la DOC, émanant des Compagnies d'assurances concernant tous les réalisateurs,
- certificats de qualification professionnelle des entreprises, notamment pour les lots : fondations, gros œuvre, structure, murs-rideaux/facades, étanchéité, couverture, charpente, clos couverts.
- le descriptif technique détaillé des travaux.
- permis de construire ,
- déclaration d'ouverture du chantier.

POUR L'ETABLISSEMENT DE L'AVENANT DE REGULARISATION: (en plus de ce qui précède)

- rapport de fin de mission du contrôleur technique,
- procès-verbaux de réception,
- arrêté définitif des comptes (ventilé par réalisateur),
- liste complète des intervenants.

DOCUMENTS A CONSERVER ET A PRODUIRE PAR L'ASSURE SUR DEMANDE DE L'ASSUREUR

- cahier des charges (CAG, CCPS, etc...)
- marchés signés ou contrats de louage avec les entreprises,
- descriptif technique complet,
- dossier des ouvrages exécutés,
- référé préventif.

N.B. :* L'assureur se réserve la possibilité de demander au proposant et/ou au souscripteur toute information supplémentaire nécessaire à l'appréciation de son risque.

- * Les attestations de Responsabilité Civile Décennale ne sont pas à remettre en cas de souscription à une Police Unique de Chantier.

DEFINITIONS**1. TERRAINS A CARACTERE INSTABLE**

On peut classer notamment parmi les terrains à "caractère instable", ceux susceptibles d'être affectés de mouvements de sol provenant :

- d'exploitations minières recensées par les services des Mines et Carrières,
- de glissement,
- d'écroulement de falaises,
- d'affaissement et effondrement de cavités souterraines,
- d'érosion et alluvionnements rapides, etc...
- remblais

répertoriés notamment dans les cartes ZERMOS (Zones Exposées à des Risques liés aux Mouvements du sol) étudiées par le B.R.G.M. (Bureau de Recherches Géologiques et Minières).

2. BATIMENTS A TERRASSES INDIVIDUELLES MULTIPLES

Bâtiments collectifs à usage d'habitation, conçus pour apporter aux occupants certains avantages de la "maison individuelle", notamment par leurs terrasses privatives. Ces terrasses étanchées sont situées à des niveaux variés et au-dessus d'autres locaux d'habitation ; cette conception architecturale est communément dénommée "habitat intermédiaire".

3. OUVRAGES DE CARACTERE EXCEPTIONNEL

Ouvrages définis par l'une ou plusieurs des dimensions caractéristiques suivantes :

<i>GRANDE PORTEE :</i>	<i>P. (*)</i>	<i>P.F. (*)</i>
<u>Pour le bois :</u>		
- Poutres	30 mètres	15 mètres
- Arcs	60 mètres	15 mètres
<u>Pour le béton :</u>		
- Poutres	40 mètres	20 mètres
- Arcs	70 mètres	20 mètres
<u>Pour l'acier :</u>		
- Poutres	50 mètres	25 mètres
- Arcs	70 mètres	25 mètres

(*) P. : Portée entre nu des appuis supérieure à

(*) P.F. : Porte-à-faux supérieur à

GRANDE HAUTEUR HORS-SOL :

H.S. (*)

- hall sans plancher intermédiaire 35 mètres
- bâtiments à étages 60 mètres
- cheminée 100 mètres

(*) H.S. : Hauteur totale de l'ouvrage, au-dessus du point le plus bas du sol entourant l'ouvrage, supérieur à ...

GRANDE PROFONDEUR DES PARTIES ENTERREES DU BATIMENT :

- parties enterrées lorsque la hauteur de celles-ci (au-dessous du point le plus haut du sol entourant l'ouvrage) est supérieure à 15 mètres

GRANDE HAUTEUR DES BASSES FONDATIONS :

- pieux (ou puits de fondations) de plus de 30 mètres
après recépage

4. EXISTANTS

Parties anciennes de la construction existant avant l'ouverture du chantier et qui, appartenant au propriétaire de ladite construction, sont l'objet de l'exécution de travaux neufs.

5. TRAVAUX DE "TECHNIQUE COURANTE"

Par "travaux de technique courante", il faut entendre ceux dont la réalisation est prévue avec des matériaux et suivants des procédés :

1. Traditionnels ou normalisés et conformes aux "règles en vigueur", notamment aux normes françaises homologuées, visées aux marchés, aux règles de calcul et cahiers des charges D.T.U. (Documents Techniques Unifiés), aux cahiers des charges et/ou aux règles établies par les organismes professionnels.
Toutefois, en cas de signature d'un marché antérieurement à la date de mise en vigueur d'une "règle", la garantie sera acquise dès lors qu'il ne se sera pas écoulé un délai supérieur à 6 mois entre celle de commencement et celle de l'exécution des travaux.
2. Non traditionnels, sous condition qu'ils aient fait l'objet d'un "Avis Technique" de la "Commission Ministérielle" dans la mesure où ledit "Avis Technique" a été accepté par la Commission Technique de l'Assurance et que les travaux aient été exécutés en conformité.

6. CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES

Constructions industrialisées impliquant l'unicité de conception et l'utilisation généralisée de procédés de préfabrication de gros-oeuvre en atelier.

* * * * *